



Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #6 - Automne 2023
Mercredi le 27 septembre 2023
Université de Sherbrooke - A8-234

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Frédérique Savard
Cassy Dunaj
Érika Gagnon
Hugo Dieujuste
James William-Caron
Michaël Godin
Dounya El Jabiri
Kevin Contant-Holowatyj
Clémence Lamer

Observateur.rices:

Alexandra Georgescu

1. **Ouverture de la séance**
Hugo Dieujuste déclare l'ouverture de la séance à 16h20.

2. **Désignation du praesidium**

Cassy Dunaj propose Hugo Dieujuste à la présidence, et Michaël Godin et Clémence Lamer au secrétariat.

Mathieu Saadé appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Frédérique Savard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Erika Gagnon appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Kevin Contant-Holowatyj propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 septembre 2023.

Cassy Dunaj appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Permanence de la Vice-présidence**

Kevin Contant-Holowatyj: Je vais pouvoir le faire le vendredi finalement ; de 12:15 à 16:15, c'est réglé.

6.2. **Transition de la Vice-présidence**

Kevin Contant-Holowatyj : J'ai commencé à regarder mes courriels, le REQ. Je commence à prendre le dessus sur mes choses. Dans l'ensemble tout va bien et la transition se poursuit.

6.3. **Univers Droit**

Kevin Contant-Holowatyj : Est-ce qu'il y a du nouveau parce que le site ne semble toujours pas fonctionner.

Erika Gagnon ; Ce comité me donne mal à la tête. Après un long appel avec GoDaddy. Ce n'est pas le paiement qui est en défaut, c'est un index qui doit être fait par un technicien informatique.

Dounya El Jabiri: C'est moi et Erika qui étions au téléphone et il nous a dit de contacter le technicien informatique, mais on n'en a pas.

Kevin Contant-Holowatyj: On peut essayer d'aller recruter une personne dans les programmes informatiques. Qu'est-ce qu'un index informatique?

Erika Gagnon : Un index ça serait un code informatique. On a plusieurs questions avec le comité, comment résoudre le problème, est-ce qu'il y a des coûts à ça? Ça nous prendrait supposément un technicien informatique. Nous allons explorer les pistes de solution face à cette problématique.

Dounya El Jabiri : On avait essayé de notre côté, mais ça n'a vraiment pas fonctionné.

Hugo Dieujuste : Est-ce qu'on a un technicien à la faculté ?

Erika Gagnon : Pas à ce que je sache.

Dounya El Jabiri: Normalement ce sont les personnes qui ont conçu le site qui s'en occupent, mais dans le cadre des comités il se passe d'un exécutif à l'autre donc ils ne comprenaient pas notre situation.

Erika : À suivre.

6.4. Partnariat Guru

Mathieu Saadé : Pour vous tenir au courant ; je viens brièvement de parler avec Josée concernant les partenariats avec Redbull ou Guru. Elle ne veut pas qu'on tourne la faculté en cirque avec beaucoup de pubs partout. On ne peut pas mettre d'affiches physiques par contre. Pour le code promo, c'est aussi correct si on le promouvait en ligne.

Cassy Dunaj : Est-ce qu'ils ont un mot à dire sur les affiches dans l'AGED?

Kevin Contant-Holowatyj : Normalement on a plein droit sur le local, ils n'ont pas un mot à dire en vertu de la Loi sur l'accréditation à moins qu'on ait une entente spéciale avec la faculté.

Cassy Dunaj : Je suis en contact avec Mélanie Cournoyer pour retravailler éventuellement la politique d'affichage. Moi je m'occuperais plus du local de l'AGED et elle s'occuperait plus du reste; on aimerait que ça soit le plus uniforme possible tout de même.

Frédérique Savard le concierge employé par l'université ne passe pas dans le local, donc on devrait avoir plein droit dessus.

Mathieu Saade: Je vais m'informer sur ce point là et je vais vous tenir au courant avec le reste des informations que j'attends de la part de Josée.

Kevin Contant-Holowatyj : Normalement ils sont supposés nous fournir des lignes de communication, donc la conciergerie devrait également s'appliquer. Je trouve ça aberrant que le concierge ne passe pas dans le local, mais on pourra en parler.

7. Dossiers internes

7.1. Retour sur l'AG du 26 septembre 2023

7.1.1. Absence de représentation de comités, utilisation de mandataires et départs hâtifs

Kevin Contant-Holowatyj : Je pense qu'on a constaté une absence de comité, des départs hâtifs, beaucoup de mandataires. On devrait peut-être revoir nos règles concernant tout ça. À la fin de l'AG, on est passé proche de ne plus avoir le quorum.

James William Caron : première des choses, je trouve ça difficile de voir jugé la présence des comités, parce qu'il y a des personnes en stage ou dans l'impossibilité de venir. Certaines personnes ne peuvent absolument pas être physiquement présentes, il faudrait plus de latitude, car c'est une grosse proportion de budget qui est sanctionnée.

Hugo Dieujuste: Je suis d'accord avec le point de James. On ne devrait pas accorder des sanctions, quand il y a de bonnes raisons. Je serai enclin pour une réforme si ça nous permet de juger plus si les raisons sont valables ou pas.

Cassy Dunaj : Justement, selon moi les situations expliquées par James devraient être considérées comme des situations qui nécessitent et qui permettent de mandater une personne n'étant pas membre du comité. Je pense qu'on devrait garder ce système mais faire du tri pour ne pas que les gens en abusent.

Mathieu Saadé : Je suis d'accord avec ce que mes collègues ont mentionné, Oui les RG sont là pour une raison, mais on doit faire du cas par cas et pas être trop intangibles. C'est notre devoir de juger si les raisons sont valables ou pas pour l'absence, étant donné que le CE chapeaute chaque comité. Quand c'est clair et net qu'un comité fait tout son possible pour être présents, je ne pense pas qu'ils devraient être pénalisés, même s'ils ne parviennent pas à respecter la présence.

Frédérique Savard : Moi ce que j'ai de la misère à comprendre c'est que des personnes en stage ou à l'étranger connaissent leurs responsabilités, donc j'ai de la misère à comprendre que ce soit une raison valide. Ils avaient l'option de se présenter conjointement, s'il ne l'ont pas fait, ils doivent assumer toutes leurs responsabilités à l'année. Les mandataires, j'ai de la misère à voir l'utiliser parce que la présence des comités est pour représenter les intérêts du comité, les mandataires n'ont aucune idée de ce qui se passe, ça sert un peu à rien à part avoir le quorum. Le CE devrait être capable de juger au cas par cas.

Kevin Contant-Holowatyj : J'entend ce que vous dites et je suis d'accord avec vous. Je ne serai pas d'accord d'enlever les mandataires, il devrait peut-être y avoir plus de règles ou d'encadrement par rapport à ça. Ce que j'ai trouvé, le plus dommage, ce sont les gens qui ont signé la feuille de présence avant la fin et qui sont partis après. Je voulais juste faire un bref retour

James-William Caron : Je suis d'accord avec toi. Je vais ajouter une autre situation qu'on pourrait aussi réfléchir. Moi, le fait qu'une personne qui peut représenter 2 comités ça m'a mis dans une situation casse-tête. Il y a des personnes qui sont dans plus de deux comités et donc ça les empêche de représenter tous les comités sur lesquels elles siègent. Donc, je dois essayer de trouver l'agencement parfait pour que tous mes comités soient représentés même si techniquement j'ai déjà mes deux personnes.

Michaël Godin : Je ne suis pas d'accord avec Fred. Si quelqu'un est en stage et qu'elle ne s'est pas présentée conjointement je peux pas faire plus que ça. On pourrait juste enlever la feuille pendant que l'AG se passe et la remettre à la fin.

Dounya El Jabiri : Par rapport à ce que James a dit, si des personnes représentent plusieurs comités, on pourrait ne pas avoir le quorum et on manquerait de représentativité. Par rapport à ce que Michaël a dit, on pourrait permettre les présences par Teams. Les personnes sur Teams ne pourraient pas intervenir ni voter. Ça pourrait régler le problème de quorum.

Kevin Contant-Holowatyj : Premièrement je ne pense pas qu'on devrait enlever la feuille, ni de permettre de représenter plus de 2 comités. Il y a une raison pour laquelle cette règle a été mise dans les RG; c'était pour assurer qu'il y ait un quorum. On pourrait cependant revoir les Rg pour le quorum ou sinon mettre des balises en place pour encadrer le recours aux mandataires. Pour Teams, le Code Morin reconnaît des droits absolus aux membres, donc on ne pourrait pas limiter leurs interventions. Je crois que les règles obligent la présence physique. Je l'ai déjà fait une rencontre en hybride d'une assemblée générale.

Mathieu Saadé : Je suis d'accord avec l'autre côté de la médaille, les RG sont là pour une raison. À certains moments hier, j'avais l'impression qu'on était dans un cirque. Mais ma crainte est que si on applique pas assez les RG, on pourrait perdre la présence du monde et étant responsable aux affaires professionnelles je sais à quel point les comités sont importants, ils génèrent des revenus pour la communauté étudiante. Donc dans un monde idéal ça serait la meilleure chose d'appliquer les RGS à la lettre, mais malheureusement je pense que dans la situation dans laquelle on est on ne peut pas se permettre de le faire.

Michaël Godin propose, en premier, que la feuille de présence ne soit plus accessible pendant l'AG excluant le début et à la fin et de saisir la commission de révision des règlements généraux pour qu'elle se penche sur la possibilité que les personnes en stage puissent assister aux AG de façon virtuelle.

Kevin Contant-Holowatyj appuie

Frédérique Savard : Les AG sont déjà chaotiques, je pense que Teams rendrait ça encore plus chaotique. L'AG entièrement en Teams était déjà assez plate. Je ne pense pas que Teams est une bonne solution. En plus, on aurait de la difficulté à contrôler qui est vraiment en stage/à l'étranger et pas juste les gens qui n'ont pas envie de venir.

Kevin Contant-Holowatyj : Je pense que la proposition est raisonnable. On exclut les gens qui sont actuellement à Sherbrooke. On pourrait valider l'information que les gens sont bien en stage en utilisant notre liste de membership. On pourrait quand même privilégier la présence en personne, mais que ce serait que dans des cas exceptionnels que l'on permet d'assister virtuellement. Je comprends aussi les préoccupations concernant comment on gère ça et des possibles problèmes au niveau du son pour les gens en ligne, mais je pense qu'on pourrait quand même l'essayer.

James-William Caron : C'est sûr qu'on peut l'essayer. Il faut aussi penser que la présidence devra regarder la participation en vrai et en ligne. Il y a beaucoup d'aspects techniques à vérifier. Je pense que le bimodal pourrait être testé sur des petites AG, mais pour des grosses AG on va se tirer dans le pied, car des AG comme hier ce serait trop lourd.

Dounya El Jabiri : Pour répondre à l'intervention de Fred, on pourrait autoriser les Teams qu'aux personnes qui ont préalablement donné leur raison et que l'on ait accepté. Je suis d'accord avec James que d'ouvrir la possibilité au Teams pourrait considérablement allongé les assemblées générales qui sont déjà assez longues comme elles le sont.

Point d'information de Frédérique Savard : J'ai tu le droit de demander que la proposition soit divisée en 2?

En réponse directe de Kevin Contant-Holowatyj Oui

Frédérique Savard propose d'amender la proposition pour en créer 2 ;

1. **Que la feuille de présence ne soit plus accessible pendant l'AG excluant le début et à la fin**
2. **De saisir la commission de révision règlements généraux pour qu'elle se penche sur la possibilité que les personnes en stage puissent assister aux AG de façon virtuelle.**

James-William Caron appuie

AU.

Michael Godin : c'est déjà quelque chose que l'on faisait sauf hier. Je pense pas que ça va tout résoudre, mais ça pourrait aider

Frédérique Savard: De faire signer avant et après la pause ça donnerait un contrôle de plus. Si on te vois revenir pour signer on a des yeux aussi.

Hugo Dieujuste : Je pense qu'on complique les choses pour un problème qui est en soi assez simple. On peut faire signer la feuille au début, puis une personne du CE peut surveiller que la feuille soit dûment remplie, vérifier que avant que la feuille n'a pas été signée dans la colonne de fin et surveiller encore la feuille quand les comités signent à la fin.

Michaël Godin : Je suis d'accord avec toi.

AU 1e proposition

Michaël Godin: je voulais juste rappeler que ma proposition ne faisait que saisir la commission pour envisager la possibilité et non pas un automatisme

Kevin Contant-Holowatyj : Je rappelle que la Commission des RG n'a aucun pouvoir décisionnel, elle peut seulement faire des propositions au CA et c'est à eux d'accepter ou de rejeter les différentes modifications.

James-William Caron : Étant donné qu'on demande juste de réfléchir à une recommandation si c'est jugé pertinent alors je vois aucun problème avec cette proposition.

AU 2e proposition

7.1.2. Observations concernant les procédures et l'efficacité

Kevin Contant-Holowatyj: Encore une fois ce sont des constats que j'ai fait. Je pense qu'il y a des choses faites actuellement qui ne sont pas nécessaires. Par exemple pour l'inscription des votes au PV, c'était souvent assez clair qui avait gagné et cela prends beaucoup de temps.. Je comprends que beaucoup de choses sont des coutumes, mais ça ne veut pas dire qu'on est obligé de les maintenir.. Ce sont des petits trucs comme ça que je serais porté à vouloir éliminer pour maximiser l'efficacité de nos instances.

Mathieu Saade : Je suis d'accord avec Kevin que certaines choses ne sont pas nécessaires, mais je pense pas que ce qui a été nommé n'en fait pas partie ; par exemple le vote pour la chaise. Je pense que le vote pour la chaise est important pour démontrer que la population étudiante n'appuie pas une certaine candidature pour x raison, dont les compétences de la personne pour occuper ce poste.

Michaël Godin : Je suis d'accord avec Mathieu sur l'importance du vote pour la chaise.

Kevin Contant-Holowatyj propose de saisir la commission des règlements généraux pour revoir les éléments procéduraux des instances l'AGED.

Frédérique Savard appuie.

AU.

7.1.3. Révision du mode d'élection des comités (ratification de candidatures envoyées aux comités avant l'AG)

Kevin Contant-Holowatyj: C'est moi qui avait levé ce point là, j'y vais rapidement. Pour accélérer les choses, on pourrait faire des ratifications, parce que pour beaucoup de comités il n'y avait pas de candidatures. On pourrait exiger que les candidats pour les responsables de premières années envoient leur candidature au comité auquel ils se présentent. S'il n'y a qu'une candidature et qu'elle est approuvée par le comité, ça

pourrait être ratifié à l'AG. Quand il y a plusieurs candidatures, les comités pourraient en recommander une à l'AG.

Hugo Dieujuste: Je soutiens ce que Kevin a dit, mais je pense qu'on devrait aller plus loin, le mode d'élection des comités c'est rendu un concours de popularité que pour les compétences. On devra faire des entrevues, plutôt que des concours de popularité en AG.

James-William Caron : Je pense que ce sont des bonnes idées. Je redoute l'accès à l'information surtout pour des premières années. Si on veut aller dans cette direction là, pour les prochains CE il faudrait qu'il y ait beaucoup de travail en amont pour transmettre l'information et faire de la mobilisation. La deuxième élection des comités en hiver c'est une plateforme et il y a pas de présentation ou autres parce que les gens connaissent le fonctionnement donc la ça va. Mais, pour les premières années, on va peut-être perdre beaucoup de monde qui auraient pu être de bons candidats.

Frédérique Savard : moi j'aime l'idée, mais je veux pas que les coordos de comité aient un droit de veto pour pas qu'on perde de neutralité.

Cassy Dunaj : Rapidement avec toutes les conversations qu'on a eu dans les dernières semaines. Pour l'avoir vécu pendant 1 an avec l'Obiter des candidatures par lettre et entrevue, je considère que la suggestion est efficace et objective. Ça fait une équipe très motivée, car si t'es pas prêt à faire une lettre de 200 mots, ça en dit beaucoup et ça permet au final d'avoir des candidatures plus motivées qui vont réellement vouloir travailler durant l'année.

Mathieu Saadé : Je suis vraiment en accord avec ce que vous dites ; cependant, je pense qu'il faudrait faire attention à ce qu'on enlève pas trop de pouvoir à l'AG pour pas qu'on perde le caractère démocratique. Je pense qu'on aura assez de temps pour se pencher sur la question pour trouver un équilibre dans tout ça.

Michaël Godin propose de saisir la commission de révision des règlements généraux pour qu'elle se penche sur la situation.

Kevin Contant-Holowatyj appuie.

AU.

7.1.4. Signature des PV's

Kevin Contant-Holowatyj: Les PVs des AG doivent être signés par la responsable des premières années.. Ça n'a pas été fait depuis des années. À l'intérim, on peut suivre les RG, mais on peut changer ça pour le futur.

James-William Caron : J'ai demandé à Saïd et on m'a dit que dans le temps, c'était le VP première qui s'occupait du secrétariat. Puisqu'on veut créer un poste de secrétariat, cet article est désuet et on peut l'amender.

7.1.5. Discussion concernant la suspension du droit de parole (point soulevé par le membership)

Frédérique Savard : On m'a demandé si c'était possible de retirer le droit de parole de quelqu'un qui fait des commentaires inutiles et trop récurrents.

Kevin Contant-Holowatyj : On pourrait demander en AG de suspendre le droit de parole, mais ça pourrait être grave parce que le droit des membres est absolu et on paye des cotisations. Si vous avez des problèmes, vous avez juste à soulever le point en AG.

Hugo Dieujuste: Je pense que c'est un sujet touchy parce que les gens ont le droit de s'exprimer. Notre travail c'est de s'assurer que tout soit fait dans le respect, On doit laisser le monde parler, même si ça déplaît. Donc je serais d'avis à ce qu'on laisse ça comme ça.

7.2. AG subséquente (présentation du budget, vacances de postes, ratifications des modifications aux RG's)

Mardi 7 novembre selon le calendrier temporaire

Kevin Contant-Holowatyj: il faut faire une autre AG pour les postes vacants, on va devoir présenter le budget, les états financiers ainsi que les possibles ratifications de modifications des RG's.

Dounya El Jabiri : Ça fait plus de 3 semaines que j'ai envoyé à la comptable tous les documents et que je la sollicite toutes les semaines. C'est possible que je ne les ait même pas pour la rencontre du CA de dimanche. D'après moi, si on met une date pour la prochaine AG il faudrait que ce soit après la semaine de relâche parce qu'on dit présenter la version officielle.

Kevin Contant-Holowatyj : Donc pouvez-vous me dire ça serait quoi le meilleur moment pour tenir une telle AG?

Frédérique Savard : quand on avait regardé le calendrier, on avait pensé le 7 novembre.

Le point est mis en dépôt.

7.3. Recours fréquents aux dérogations des RG's

Kevin Contant-Holowatyj: Je trouve que ça ne fonctionne pas, parce qu'on fait beaucoup de dérogations aux RGs. MA solution est que les RGs soient des lignes directrices auxquelles on ne peut pas déroger à moins de faire des amendements. On pourrait faire des règlements simples pour que l'Association puisse s'Adapter. Mon problème est que tout est dans les RGs donc on doit faire des dérogations rapidement et ça devient trop facile. C'est problématique au niveau de la gouvernance de l'Association.

Hugo Dieujuste : C'est sûr que ça peut être problématique si on a un CE ou CA de mauvaise foi, ce qui est très rare. on fait de notre mieux pour respecter les RG, des fois ça

nous permet d'effectuer certaines choses qu'on ne pourrait pas normalement faire. Je pense qu'il ne faut pas perdre l'essence des dérogations.

James-William Caron : Moi je crois qu'avec les réformes des RGs que tu comptes faire, on va déjà faire un bon ménage des articles problématiques et ça va réduire les dérogations. On ne veut pas que la dérogation soit utilisée à chaque fois comme porte de sortie, mais en même temps plein de règlements et politiques peut rendre plus complexes l'accessibilité à tout le fonctionnement de l'AGED.

7.4. Proposition de créer un poste de secrétaire au CE et CA

Caduque

7.5. Réorganisation des dossiers du CE sur Google Drive

Kevin Contant-Holowatyj: Je veux entreprendre une réorganisation pour que ce soit plus clair, parce que je me perds dans les dossiers. J'aimerais entreprendre des démarches pour que le Drive soit mieux organisé surtout au niveau du Share Drive. Je ne toucherais pas aux dossiers qui concernent vos tâches respectives. Ce serait plutôt pour la gouvernance.

Cassy Dunaj : Je te laisse faire l'organisation pour ton poste; je comprends la situation.

7.6. M-a-j des noms sur le site internet de l'AGED

Kevin Contant-Holowatyj: C'est simplement un rappel, parce que je compte sur ça pour faire mes tâches.

Cassy Dunaj: J'attends que les noms soient corrigés pour qu'ils soient tous bien écrits. Certains noms sont corrects, dont ceux élus à l'hiver. C'est la job du VP.

7.7. M-a-j du REO

Kevin Contant-Holowatyj : merci d'avoir partagé le document, mais je n'ai pas les adresses des dirigeants non votants. Je vais créer un document avec nos informations pour faire une mise à jour.

8. Dossiers des activités étudiantes

11.1 Initiative étudiante collecte de sang

James-William Caron : des étudiants viennent me voir pour des collectes de sang et de plasma à l'université, j'en ai parlé avec la faculté et si on veut que ça se concrétise, il faut y avoir un plan.

Erika Gagnon: Je suis d'accord, l'année dernière il y avait des points qui étaient accordés et j'avais pensé que c'était une bonne idée.

James-William Caron: J'avais déjà pensé à ça puisque ça s'est fait l'an passée et en parlant à Josée Chartier et elle m'a dit qu'on pourrait même faire un partenariat avec

Kin-Éduc pour que ce soit plus légitime de monopoliser un local et tout. Donc, faut juste faire un plan et le soumettre. Je voulais avoir votre avis sur ça.

Clémence Lamer : Moi j'approuve l'initiative, je ne suis pas d'accord qu'il y ait des points qui soient accordés parce qu'il y a des personnes qui ne participent pas pour des raisons religieuses.

Frédérique: Pendant le carnaval il va y avoir une collecte de sang au début de l'hiver. Moi je comprend que certaines personnes ne valent pas pour diverses raison, mais je crois que malgré les points encourageant la participation.

11.2 Comité de travail politique VACS

James-William Caron : J'en ai parlé avec Cassy et Fred. Il manque des postes, pour diversité et féministe. Je m'occupe de Promo. Il faudrait faire de la promotion (avec secrétaire communication) pour trouver les deux membres de la communauté étudiante et qu'on ajoute ce point à la prochaine AG pour compléter les membres du comité et commencer le travail. Comme ça, on va avoir plusieurs candidatures et peut-être pouvoir sélectionner en posant des questions pour avoir les meilleures candidatures..

9. Dossiers communication

9.1. Retour sur les élections

Le huis clos est demandé par Cassy Dunaj
Frédérique Savard appuie.
AU

10. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1 Marche pour le climat

Michael Godin: Vendredi il y a une marche pour le climat à 13h au Parc Jacques Cartier, je vous encourage à venir.

14.2 Mardis Tisanes ! yeah

Michaël Godin : À partir de la semaine prochaine, Erika et moi on a donné de la tisane les mardis jusqu'à épuisement de stock.

11. Varia

11.1. Chalet du CE

11.2. Prise de photos du CE

11.3. CA budget - dimanche 17h

11.4. longs CE et examens

12. Fermeture de la séance

La séance est levée à 18h43 .